



# REDRESSE

REDuction des REjets et  
amélioration de la SElectivité

AGLIA

## L'amélioration de la sélectivité en action

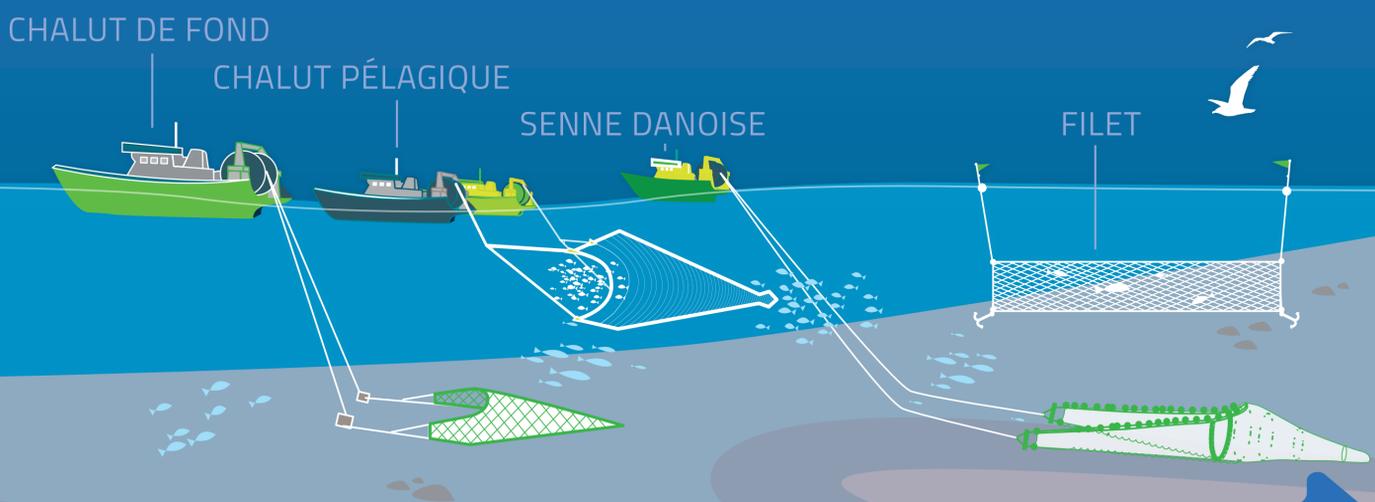
### OBJECTIFS DU PROJET

- 1 Montrer les marges de manœuvre potentielles en termes de sélectivité afin d'étudier ce qu'il est possible de mettre en place et ce qui est viable économiquement.
- 2 Trouver des solutions techniques (dispositifs ou stratégies) afin de réduire les rejets en limitant au maximum l'impact sur les captures commerciales. Il est en effet évident et essentiel que les marins puissent continuer à vivre de leur métier !

#### Plusieurs actions :

- ✓ Définir des solutions techniques permettant de réduire les rejets :
  - 75 patrons ont été interrogés (questionnaire) pour recueillir leur avis sur les « rejets » et sur les solutions envisageables pour les réduire.
  - Pour chaque métier, des ateliers de travail réunissant des navigants, des structures professionnelles, les scientifiques, des équipementiers ont été organisés.
- ✓ Tester en mer, à bord de navires professionnels et en conditions réelles l'efficacité des différentes solutions envisagées.
- ✓ Etudier l'impact socio-économique de la mise en place de ces dispositifs, au niveau de navires et de l'ensemble de la filière afin de proposer des solutions garantissant le maintien de l'activité des navires.

### Les métiers concernés par le projet REDRESSE



DURÉE DU PROJET REDRESSE : 3 ANS // 2014 > 2016 // ZONE D'ÉTUDE : GOLFE DE GASCogne

Les professionnels embarqués sont au centre de l'expertise en partenariat avec les scientifiques de l'Ifremer.

### TRIER SUR LE FOND PLUTÔT QUE SUR LE PONT

« Les rejets, ça n'amuse personne... ». Les pêcheurs souhaitent limiter au maximum les rejets, source de gaspillage et de travail supplémentaire. **Les professionnels ont déjà fait de nombreux efforts en termes de sélectivité, mis en œuvre au quotidien, pour diminuer les rejets** : augmentations de maillages successives, dispositifs sélectifs pour le merlu et la langoustine, etc...

La sélectivité est une problématique au cœur du métier de pêcheur. Qu'elles soient économiques, réglementaires ou écologiques, toutes les raisons sont bonnes pour « trier sur le fond plutôt que sur le pont ». La mise en place de l'obligation de débarquement, votée dans la dernière PCP, accélère cette dynamique de progrès dans la recherche de dispositifs sélectifs efficaces.

### LES EXPÉRIMENTATIONS EN MER

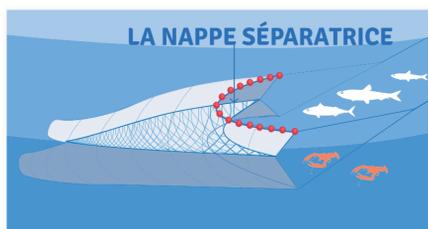
#### Quelques dispositifs expérimentés

##### 1 L'ACOUSTIQUE

Pour les pêcheries pélagiques, les équipements acoustiques (sonar/sondeur) peuvent permettre de mieux appréhender la structure des bancs (espèces/tailles) avant l'opération de pêche et donner la possibilité au pêcheur d'adapter sa stratégie de pêche en fonction de l'espèce ciblée, notamment sur les métiers de l'anchois et du thon.

##### 2 LA NAPPE SÉPARATRICE

Elle sépare le chalut en deux compartiments superposés aboutissant à deux culs séparés présentant chacun un maillage différent. Pour les chalutiers langoustiniers, elle permet de séparer les poissons des crustacés. Cela permet d'améliorer à la fois la sélectivité et la qualité des produits.



La nappe séparatrice divise le filet en deux parties : la partie haute pour les poissons, la partie basse pour les langoustines

##### 3 LES MAILLES CARRÉES

Contrairement aux mailles classiques en losange, elles restent bien ouvertes pendant la traction du chalut et offrent ainsi des portes de sortie aux captures non désirées. Elles peuvent être placées en panneau (ventral ou dorsal) ou en cylindre sur le chalut.

##### 4 LE T90

Les mailles sont tournées à 90° par rapport au sens de montage classique. Sous l'effet de la traction, les mailles s'ouvrent. L'effet sélectif est plus constant, les mailles étant toujours ouvertes de la même façon, contrairement aux mailles losanges.



#### Protocole de test

D'une manière générale, le principe est de travailler en comparant les captures de deux chaluts. L'un est équipé du dispositif sélectif, l'autre (sans dispositif sélectif) sert de référence.

### CONTACT

Pour plus de renseignements > Contact : Thomas RIMAUD  
AGLIA - 6 rue A. Rio - 56100 Lorient - Tel : 06.99.04.60.00  
@ : rimaud.aglia@orange.fr - www.aglia.fr

Un projet financé par :

